
VERS UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE

Synthèse du rapport

François Taddei,

Directeur du centre de recherches interdisciplinaires



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

LES OBJECTIFS

La lettre de saisine de la ministre fixait comme objectif à la mission de tracer des perspectives de ce que pourrait être **une véritable R&D de l'éducation tout au long de la vie**, c'est-à-dire une recherche et développement – comprise comme un investissement d'avenir – permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif et de « faire que la France devienne une société réellement apprenante. Une société où tous les potentiels individuels et collectifs se réalisent grâce à une formation de qualité dès la petite enfance et tout au long de la vie ».

La réflexion s'est donc concentrée sur les leviers et les environnements pouvant favoriser **le développement personnel et professionnel à tous les âges** et permettre l'engagement et la réussite de tous.

Dans une société apprenante, chaque individu doit pouvoir à son niveau construire et partager ses connaissances et ses découvertes avec les autres, documenter ses apprentissages, disposer des ressources, des lieux et des accompagnements nécessaires pour progresser mais aussi pour permettre à d'autres de s'en inspirer et d'améliorer leurs pratiques. « En promouvant au sein du système éducatif une logique de confiance propice au développement des innovations pédagogiques adossées à la recherche ; en stimulant la recherche pour étoffer nos savoirs ; en développant la diffusion des connaissances en faveur des formations initiale et continue, la « *recherche et développement pour l'éducation* » doit devenir un vecteur central d'évolution du système éducatif dans son ensemble, pour préparer notre jeunesse et, au-delà, nos concitoyens au monde de demain. » ■

UN LARGE CONSENSUS

La mission a pu s'appuyer sur de nombreux travaux qui évoquent des changements de cette nature, dont le rapport de la Stratégie Nationale de l'Enseignement supérieur qui appelait à « *construire une société apprenante capable d'évoluer en permanence,*

au sein de laquelle chacun a appris à apprendre pour progresser tout au long de sa vie, professionnelle et citoyenne ».

« Inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle suppose de passer à une pédagogie active, intégrant les apports du numérique et appuyée sur la recherche, qui pourrait bénéficier d'un grand programme de recherche sur la société apprenante. La transformation du rapport du savoir dans l'ère numérique implique des évolutions importantes dans la manière d'enseigner : l'usage du numérique doit être systématisé dans les formations et l'évaluation des étudiants. C'est aussi un renforcement des activités collaboratives, favorisant le travail en équipe, et contributives, qui est proposé. Tout ceci suppose que le système devienne plus agile, et en particulier adopte la « culture du oui », pour favoriser les expérimentations et l'innovation. »

La mission a pu s'inspirer également de l'exemple d'un certain nombre de pays qui obtiennent d'excellents résultats aux évaluations internationales en matière d'éducation et qui mettent en place de nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner et de faire de la recherche pour favoriser le développement individuel et collectif.

Dans un monde où les changements s'accélèrent, il apparaît partout essentiel pour les individus, les organisations et les États d'être en capacité de s'adapter pour évoluer à tous les âges. Alors que les emplois les plus recherchés aujourd'hui n'existaient pas il y a quelques années et que l'on prévoit d'importantes mutations du travail, il apparaît à tous urgent de réfléchir aux conditions et aux compétences transversales qui vont permettre aux organisations et aux individus de se préparer à ces changements, que ce soit via la formation initiale ou durant leur parcours professionnel. La mission a constaté un large consensus sur ce point. Les Nations Unies en ont fait une de leurs 17 priorités dans les objectifs du développement durable. Un récent rapport de France Stratégie sur les compétences de base des français a montré qu'un nombre important de jeunes français souffraient d'un manque de compétences « génériques » qui puissent soutenir la capacité de mobilité des individus face aux évolutions incertaines de l'emploi. ■

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

Nous proposons des leviers pour **permettre le développement de la capacité de questionnement et de réflexivité** chez tous les citoyens et dans toutes les organisations.

En effet, **toutes les échelles d'organisation sont impliquées**, les individus et les collectifs, les établissements et les territoires, les associations, les entreprises et les institutions. Les sociétés, voire la planète, peuvent devenir apprenantes, se doter de lieux et de temps dédiés à la recherche et au progrès de la connaissance. Tous les âges sont également concernés. À chaque étape, les enjeux et les principes qui sous-tendent les apprentissages présentent des similitudes : l'attention, la motivation, la participation active de l'apprenant, le retour d'erreurs, l'automatisation... sont sollicités pour une appropriation durable des connaissances et des compétences, ainsi qu'un retour réflexif sur l'ensemble du processus. Il importe alors de croiser les expériences, les tentatives et les réussites, pour qu'elles s'enrichissent et se consolident mutuellement. Le progrès des technologies et le développement des réseaux sociaux doivent nous y aider et amplifier ce mouvement.

Ces leviers font sens s'ils sont actionnés de façon coordonnée. Le paysage institutionnel est suffisamment dense pour nous avoir ôté toute idée de créer un nouvel instrument s'ajoutant à tous les autres. Encourager la concertation et la coopération entre les principales parties prenantes apparaît plus prometteur et efficace, quoique demandant de fortes évolutions qui ne seront pas spontanées. Nous faisons face à l'urgence, mais il faudra du temps pour conduire le changement. ■

UNE CULTURE DE LA CONFIANCE

Accompagner ces changements nécessite toutefois, à tous les niveaux, de **construire dès l'école une culture de la confiance et de la responsabilité. L'enjeu est donc autant culturel que matériel**, même

s'il implique que soient mis en place également des cadres techniques, éthiques et juridiques sécurisants et facilitateurs. C'est un changement majeur qui est à l'œuvre. Il va bousculer nombre d'habitudes, dont la tradition d'organisation hiérarchique quotidiennement observée dans l'administration et beaucoup d'entreprises. D'une autorité hiérarchique vu comme seule en capacité à énoncer le sens et à conduire la modernisation, **il s'agit de passer à un fonctionnement réticulaire et coopératif**, riche d'instruments de régulation et de mise en cohérence, mais confiant la prise d'initiative aux acteurs eux-mêmes, à tous les niveaux.

Apprendre à apprendre, à interroger et interpréter, plutôt qu'à consommer naïvement les informations disponibles, est sans doute **l'enjeu majeur de l'éducation aujourd'hui**. Dans cette perspective, la fonction du maître, du formateur ou de l'éducateur à tous les niveaux devient celle d'un guide ou **d'un mentor qui oriente et accompagne**, avec sollicitude et bienveillance, le cheminement de l'apprenant et l'aide à progresser que plutôt celle d'un professeur *ex cathedra* qui transmet un contenu figé de connaissances. ■

LE NUMÉRIQUE, CATALYSEUR DES ÉVOLUTIONS

Les outils numériques offrent des opportunités nouvelles d'intensifier le processus de co-construction, de partage et de diffusion des connaissances, en favorisant la participation de chacun – à condition bien sûr d'en comprendre les logiques et les enjeux sous-jacents. Ils peuvent donner accès à une infinité de services et de ressources pour apprendre, sans contrainte de temps ni de lieu. Ils peuvent favoriser la personnalisation et l'autonomie dans les apprentissages, faciliter la réflexivité, les interactions, le *feed-back* ainsi que des modalités positives et formatives d'évaluation.

De plus, face à l'abondance des données et des traces produites par les apprenants, dès lors que les activités sont enregistrés, **l'intelligence artificielle ouvre des possibilités inédites** de recueil, d'obser-

vation et d'analyse qui peuvent être mises au service de l'amélioration de la connaissance, de la qualité et du suivi des parcours d'apprentissage.

Les apprenants comme leurs formateurs doivent pouvoir disposer de ces traces numériques pour avoir une vision précise de leur progression, analyser et comprendre leurs erreurs et leurs réussites, en tirer profit pour mettre en place des stratégies et des remédiations, construire des réponses à leurs besoins, mais aussi **nourrir les travaux de recherche et développement en éducation**. Cette mise à disposition des données éducatives pose toutefois, de **nombreuses questions éthiques et juridiques** que la mission a ouvertes au débat, avec la Cnil notamment, et différents partenaires qu'elle a rencontrés.

Le numérique est aussi prometteur de nouvelles manières d'apprendre que l'on voit émerger progressivement et se déployer dans les classes : à la fois plus personnalisées, plus interactives, ludiques et inductives. Elles viennent s'ajouter à d'autres modalités qui ont fait leur preuve depuis longtemps comme apprendre d'un autre, ou apprendre en se questionnant, en expérimentant, en imitant ou en faisant..., pratiques qui ont connu bien des variations au cours des âges. Le tâtonnement, la manipulation, la démarche expérimentale en particulier – qui font de l'erreur un vecteur de progrès –, la confrontation d'idées, la négociation et la résolution collective de problèmes sont facilités par ces nouveaux environnements que les enseignants et les élèves intègrent de plus en plus à leurs pratiques. Ces méthodes donnent du sens aux apprentissages en les rendant plus concrets et plus stimulants. ■

UNE RECHERCHE QUI S'APPUIE SUR TOUTES LES DISCIPLINES ET SUR TOUS LES ACTEURS

Au-delà des possibilités offertes par les nouveaux environnements numériques, il apparaît nécessaire de développer la recherche sur ce que veut dire apprendre et enseigner dans ce monde qui bouge et où la technologie connaît des progrès exponentiels.

Cette recherche doit pouvoir **s'appuyer sur l'ensemble des disciplines**, non seulement celles qui depuis longtemps s'intéressent à ces sujets comme la didactique, la sociologie et les sciences de l'éducation, mais aussi celles en émergence comme les sciences cognitives et les sciences de l'information et de la communication et leurs applications dans des domaines des « *learning analytics* », du « *e-learning* » ou du « *machine learning* ».

Ces recherches doivent également intégrer les évolutions de la société qui est impactée dans tous les secteurs par les changements en cours, et notamment la relation des individus au savoir et à l'information, les modes d'échange et de communication, etc.

Sur des sujets aussi multidimensionnels et complexes, **on ne peut ignorer les besoins exprimés par les acteurs de terrain** et faire l'économie d'une démarche intégrant les apports des premiers intéressés que sont les apprenants, leurs parents et bien sûr leurs enseignants et les personnels d'encadrement.

La démarche de développement personnel et professionnel continu va bien au-delà du modèle de formation magistral hérité du XIX^e siècle. Elle se fonde en particulier sur des modes d'échange plus horizontaux, plus collaboratifs et autorégulés, sur des modalités d'évaluation bienveillantes et positives. Ce développement professionnel adossé à la recherche ne peut s'opérer sans la participation et la confiance de tous les acteurs.

On peut citer **l'exemple des recherches participatives** qui depuis quelques années ont su mobiliser toujours plus d'acteurs dans de nombreux domaines. On a vu, en particulier, se développer des projets d'enfants chercheurs, de parents chercheurs ou de patients et d'enseignants qui se questionnent, expérimentent, acquièrent des connaissances et des méthodologies participant aux progrès de la recherche en collaboration avec des chercheurs issus du monde académique.

L'exemple de la santé est intéressant : l'articulation entre recherche biomédicale, formation des personnels et politiques publiques contribue à nous doter d'une des plus grandes longévités en mobili-

sant toutes les disciplines et tous les acteurs, dont les patients et leurs familles. La recherche médicale s'est organisée au fil des décennies, pour pouvoir faire face de manière réactive aux crises sanitaires comme Ebola ou développer des stratégies de prévention et de traitement contre l'obésité ou le cancer.

On voit ici comment, en couplant formation, recherche et politique publique et en se dotant de budgets adaptés, le monde de la santé s'est placé dans une dynamique de progrès permanent, qui évolue en fonction des besoins, assurant une augmentation de l'espérance de vie depuis des décennies. Grâce à la mobilisation de ces moyens, notre système de santé, qui reste perfectible, est considéré comme un des meilleurs au monde par l'OMS. ■

MOBILISER LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ÉDUCATIFS

Sans minimiser les apports de la recherche effectuée jusqu'ici dans le domaine de l'éducation, ni ceux des réformes impulsées et des pionniers engagés dans des expérimentations et des démarches innovantes, force est de constater que **notre système éducatif n'est pas encore organisé de manière aussi performante.**

Outre les difficultés que tous peuvent constater, les comparaisons internationales nous montrent que dans le domaine de l'éducation, d'autres pays ont su, plus que le nôtre, définir une stratégie pérenne d'évolution, mobiliser les moyens financiers et humains et organiser l'intelligence collective de tous les acteurs au service de la réussite de chacun.

Ces stratégies d'évolution initiées chez nos partenaires depuis quelques années nous montrent **qu'il est possible de faire évoluer un système éducatif en moins d'une décennie si l'on sait mobiliser les acteurs**, leur donner accès aux résultats de la recherche et leur fournir la capacité de chercher et d'inventer eux-mêmes des solutions, individuelles et collectives, aux défis qu'ils rencontrent. En France,

ces défis, soulignés à la fois par le vécu de nombreux acteurs, et les résultats des comparaisons internationales, sont nombreux; en voici pour rappel les plus importants :

- réduire les inégalités liées à une forte corrélation entre le milieu socio-économique des élèves et leurs résultats scolaires ;
- rendre l'École plus inclusive, en faisant réussir tous les élèves quelles que soient leurs différences et leur diversité;
- donner de nouvelles chances de réussir dans la vie à ceux qui ont échoué en formation initiale ;
- lutter contre le décrochage et la démotivation des jeunes ;
- revaloriser les filières professionnelles ;
- rendre plus attractif le métier des enseignants, en leur offrant des opportunités de développement professionnel à la hauteur des enjeux et en leur permettant de collaborer plus facilement entre eux et avec des chercheurs pour relever les défis qui sont les leurs.

Les enseignants qui essaient, à leur niveau, d'inventer des solutions pour relever ces défis, ne manquent pas. Mais ils travaillent encore de manière très isolée, ont peu d'occasions d'échanger avec leurs pairs sur leur pratiques, encore moins de s'appuyer sur des chercheurs ou des intervenants extérieurs pour avoir un retour réflexif sur leur travail et entrer eux-mêmes dans une démarche d'expérimentation ou de recherche.

Ainsi, non seulement la recherche dans le domaine de l'éducation – est sous dotée en termes d'investissements, mais la démarche de projet et la culture même de recherche, pour favoriser le développement professionnel et la formation des acteurs sont trop peu encouragées jusqu'ici. ■

LES PROPOSITIONS DU RAPPORT

Ce rapport synthétise des propositions inspirées de très nombreuses discussions avec toutes les catégories d'acteurs de la communauté éducative, les nombreuses lectures de rapports et de publications,

les contributions en ligne recueillies dans le cadre d'une consultation publique ainsi qu'un nombre choisi de pratiques internationales inspirantes ou issues d'autres champs.

Les éléments plus précis et le résumé des débats en ligne seront disponibles en annexe du rapport final, ainsi que la liste des personnalités rencontrées lors de cette mission.

On trouvera ci-dessous une liste de **10 propositions** décrites de manière synthétique.

Elles ne sont bien sûr qu'un exemple des mesures nécessaires au changement de culture attendu mais elles ont été choisies en fonction des critères suivants :

- ambition et contribution à la mise en place d'une société apprenante ;
- faisabilité technique et financière ;

- acceptabilité et appropriation par les différents acteurs ;
- mesures qui individuellement peuvent avoir un impact positif via un effet de levier aussi important que possible ;
- complémentarités des mesures qui, combinées, peuvent contribuer au changement systémique nécessaire.

Les différentes pistes de réflexions ci-dessous visent donc à compléter les dispositifs existants et à mieux faire jouer leur complémentarité pour accompagner tous les acteurs de la société apprenante en créant un écosystème agile favorisant les recherches et les innovations, leur documentation, partage, appropriation et adaptation dans d'autres contextes.

1. REVOIR LA FORMATION DE TOUS

LES ACTEURS de la société apprenante dont les enseignants (dès avant l'Espe et après l'entrée dans le métier) et les personnels de la petite enfance, en créant des diplômes de formation par la recherche en formation initiale et continue ainsi que la validation des acquis de l'expérience. On pourra ainsi les encourager à documenter leurs pratiques, à se former en continu et à coopérer dans une démarche de recherche, avec une diplomation et une certification de cette compétence ayant un impact positif sur les carrières. La mise en place du CPA offre une opportunité pour faciliter cette démarche de développement professionnel.

2. IMPLIQUER TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ APPRENANTE,

quel que soit l'âge des apprenants (de la petite enfance à la formation professionnelle) qui le souhaitent, dans une démarche ou un partenariat de recherche pouvant les amener à déroger à la réglementation voire à bénéficier d'appuis ad hoc pour prototyper et évaluer de nouveaux outils.

3. AMÉNAGER DES TIERS LIEUX PHYSIQUES,

dans les établissements scolaires ou à proximité, et **des tiers temps** pour favoriser les rencontres et les coopérations entre praticiens, passeurs et chercheurs, aux différentes échelles, modestes ou ambitieuses, dans des centres de références.

4. INTENSIFIER LA RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION

grâce à la création de chaires internationales et de formations doctorales. Ces formations par la recherche contribueront à l'animation des tiers lieux évoqués ci-dessus et à l'échange entre les acteurs de la société apprenante.

5. DÉPLOYER DES TIERS LIEUX NUMÉRIQUES

pour co-construire en ligne des questionnements, des problématiques, des méthodes pédagogiques, des contenus, des publications ou des recherches participatives dans un esprit de partage et de productions collectives de « communs » (sous licence *creative commons*).

- 6. PROMOUVOIR UN CARNET D'APPRENANT TOUT AU LONG DE LA VIE** et des *open portfolios* pour documenter et accompagner les apprentissages et l'orientation à tous les âges, leur analyse, leur partage et leur reconnaissance.
- 7. PROMOUVOIR DES NORMES, DES DISPOSITIFS ET DES CADRES DE CONFIANCE** facilitant la circulation, l'analyse et l'appropriation par tous les acteurs des données éducatives et permettre une gestion sécurisée des données.
- 8. CONCEVOIR ET PROMOUVOIR LES RÈGLES ÉTHIQUES ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUE** et de l'utilisation des données.
- 9.** Constituer sur la base du volontariat, les communautés éducatives élargies en **« ALLIANCE TERRITORIALE »** facilitant les coopérations pour chercher ensemble des pistes d'amélioration et construire des territoires apprenants.
- 10. PRÉFIGURER UNE « ALLIANCE DE RECHERCHE »** de la société apprenante au niveau national, fédérant (sous des formes à déterminer dans une phase de préfiguration, pour maximiser les synergies entre acteurs) les praticiens de l'expérimentation pédagogique, les chercheurs et administrations et stimuler les collaborations nationales et internationales. Cette alliance pourra contribuer à évaluer les évolutions de la société apprenante et proposer des adaptations des propositions ci-dessus.

Enfin, pour chaque grande catégorie d'acteurs impliqués (apprenants, collectifs, parents, enseignants, chefs d'établissements, universités, territoires, financeurs, gouvernements, organisations internationales), nous proposons également des pistes que ces acteurs pourront s'approprier pour contribuer à apprendre et enseigner différemment et donc à devenir des acteurs et des auteurs de la société

apprenante. Une société où, lorsque l'un questionne, apprend, innove ou enseigne différemment, un autre pourra questionner, apprendre, innover ou enseigner plus facilement. Dans cette société apprenante, les premiers seront incités à documenter et partager leurs expériences permettant à ceux qui viendront après de se les approprier pour aller plus loin à leur tour. ■